

EDITORIAL

Celui qui a, aujourd'hui, l'occasion de pénétrer dans certaines piscines ne reconnaît pas celle où il a appris, il y a plusieurs années, à nager. Au bassin rectangulaire inscrit dans un hall parallélépipédique on a substitué des bassins aux formes plus libres, le carrelage blanc a cédé la place aux couleurs vives et des chaises longues sont installées à l'ombre de plantes tropicales.

Cette évolution, si elle est relativement récente en France, existe depuis plus de dix ans chez nos voisins européens. Il faut avant tout remarquer qu'il ne s'agit en aucun cas d'une mode : dans ces pays, la demande est toujours vive, le concept toujours valable et le succès toujours égal auprès des utilisateurs. La France, pour diverses raisons n'a pas la même "culture de l'eau" en site artificiel que ces voisins et l'importance de notre patrimoine littoral n'est sans doute pas étrangère à ce phénomène. Il se développe cependant, chez le public, une aspiration à une utilisation différente de l'eau que celle proposée jusqu'ici en piscine. L'eau est pour les personnes à mobilité réduite un élément extraordinairement libérateur, pour chacun une source de mieux-être dans son corps, pour les enfants une mine de jeux et pour les familles, le lieu d'activités enrichissantes. Il faut constater que les piscines, conçues avant tout pour répondre aux besoins scolaires et sportifs, ne sont pas toujours adaptées pour offrir l'eau sous un jour aussi attrayant.

A l'heure actuelle, après plusieurs années d'immobilisme, il se construit à nouveau des piscines. La demande semble s'orienter vers deux produits différents : des bassins de petites tailles, conçus avant tout pour l'apprentissage de la natation et implantés essentiellement dans les zones rurales, et des équipements beaucoup plus diversifiés prenant en compte la notion de loisir.

Ces derniers équipements peuvent être de conception différente suivant qu'ils sont exclusivement réservés au loisir (cas des parcs aquatiques par exemple) ou qu'ils intègrent cette fonction en sus de celles traditionnellement dévolues à la piscine (apprentissage et sport). Nous appellerons celles-ci "piscines sport-loisir" pour bien souligner la complémentarité de ces fonctions et non pas leur antagonisme. Celui qui veut comprendre la diversité des équipements que ce terme recouvre pourra par exemple visiter les piscines de Petit-Couronne (76), Haguenaud (67), Saint-Chamond (42) ou Ploemeur (56).

La piscine devient ce qu'elle aurait toujours dû être, un lieu convivial. Elle va chercher à accueillir, outre sa clientèle habituelle, des publics variés : la famille - des jeunes enfants aux grands-parents -, la bande de copains ou le groupe d'amis. Cette volonté d'élargir le public va modifier la conception des établissements. Cela va tou-

cher d'une part, les équipements permettant d'utiliser la piscine différemment et d'autre part l'ambiance générale, en particulier par la prise en compte du confort. L'eau est le support de nombreuses activités, mais elle n'est plus l'unique raison de la présence des usagers. Dans ces piscines, de nombreuses activités se déroulent hors de l'eau. Le comportement des utilisateurs est semblable à celui qu'ils ont sur le littoral : au bord de la mer, le bain n'occupe qu'une faible partie des personnes présentes et pendant une part peu importante de leur séjour sur la plage. Dans la piscine sport-loisir, l'usager va bien sûr nager, mais il va aussi pouvoir pratiquer d'autres activités dans et hors de l'eau que celles-ci soit sportives, de détente ou même culturelles.

Si leurs finalités ne sont pas les mêmes, les parcs aquatiques et les piscines sport-loisir présentent, par rapport à leurs devancières des caractéristiques communes. De par leurs conceptions et de par les activités qu'on y pratique, ils posent de nouveaux problèmes de sécurité et d'hygiène.

Les nouveaux problèmes de sécurité sont liés à :

- une fréquentation plus importante ;
- une distribution de l'espace à l'intérieur de l'équipement (nombreux plans d'eau, différences de niveau entre ceux-ci) et la présence de nouveaux dispositifs destinés à le rendre agréable ou à favoriser l'animation (accès à l'eau variés, éléments de décor qui peuvent cacher la vue, eau en mouvement - vague, geysers, remous -) qui peuvent rendre plus difficile la surveillance.
- des activités plus mouvementées que dans les piscines traditionnelles qui engendrent des risques supplémentaires (vagues, rivières à bouées, toboggans, agrès divers...).

L'imagination des concepteurs faisant naître chaque jour de nouveaux produits, il est difficile d'imposer des solutions standardisées. Il est cependant impératif de proposer aux utilisateurs la sécurité qu'ils sont en droit d'attendre. Pour cela, il est primordial que les maîtres d'ouvrage, les concepteurs et les exploitants mesurent leurs responsabilités et choisissent des réponses adaptées. Si l'on veut que le client profite pleinement de son séjour, il est indispensable que tout ait été conçu pour que les "risques" nouveaux qu'on l'invite à prendre soit une source de plaisir et non de désagrément.

Les problèmes d'hygiène posés par ces nouveaux équipements sont eux aussi différents de ceux rencontrés habituellement en piscine. Certains sont la simple amplification de phénomènes connus, d'autres font leur apparition avec la nouvelle conception des établissements et les activités qu'on y pratique.

La principale source de difficulté est due à la fréquentation qui est en général très forte. La pollution étant liée directement aux nombres des baigneurs, il importe d'en tenir compte dans la conception, le dimensionnement des installations et la qualité des matériels installés.

La mise en mouvement d'un volume d'eau important (toboggans, vagues, geyser, cascade, etc) peut aussi mettre en évidence des problèmes nouveaux, en favorisant le passage dans l'air de composés volatils nocifs. Ces phénomènes peuvent se compliquer, comme c'est le cas dans les bains bouillonnants, d'une difficulté à maintenir un taux de désinfectant correct dans une eau chaude en mouvement.

Pour le confort visuel ou tactile des utilisateurs, de nouveaux matériaux apparaissent dans l'enceinte de la piscine tels certains sols synthétiques, ou les moquettes.

La propreté des sols, déjà délicate à maintenir avec les matériaux traditionnels comme le carrelage, va être encore plus difficile à obtenir.

Le décor va lui aussi engendrer son lot de difficultés. Les plantes et les végétaux en général vont largement être utilisés pour offrir aux utilisateurs le dépaysement, l'exotisme qu'ils attendent. Ils vont cependant causer des problèmes sanitaires jusque là inconnus en piscine couverte. Il en est de même des masses importantes de rochers naturels ou artificiels mises en place pour offrir un cadre proche de ceux rencontrés dans la nature dont l'entretien risque de s'avérer délicat au fil du temps. Un autre problème - peut être le plus difficile à traiter correctement - est la consommation de nourriture dans l'enceinte de la piscine. La restauration, quelle que soit sa forme, a une grande importance dans ces établissements, de par les recettes financières qu'elle génère et par la possibilité qu'elle offre de prolonger le séjour des usagers. Seules une bonne conception et la vigilance des exploitants peuvent permettre de réduire les risques sanitaires.

Enfin le matériel d'animation, en général important, va nécessiter des précautions d'entretien et de stockage.

Cette liste, non exhaustive, des problèmes rencontrés montre bien leur nouveauté dans notre domaine et met en évidence la nécessité de mieux cerner les risques réels qui leur sont liés afin de les combattre efficacement. Il va falloir traiter au fur et à mesure les problèmes qui vont apparaître plutôt que de bloquer toute évolution. Il faut être bien conscient que si ces établissements génèrent de nouveaux risques, ils procurent parallèlement des bienfaits sanitaires et sociaux indéniables à leur utilisateurs.

Pour que le résultat soit conforme aux espérances, il va falloir que chacun, maître d'ouvrage, concepteur, réalisateur, exploitant, usager, prenne la mesure des difficultés liées à cette nouvelle conception des piscines et en assume à son niveau les conséquences.

Chacun va devoir modifier son comportement et ses habitudes pour s'adapter aux nouvelles données de la piscine moderne.

Un gros effort de formation et d'information va être à développer dans les années qui viennent pour améliorer les compétences et donner à tous l'occasion de contribuer à une meilleure qualité des lieux de baignade.

C'est je pense le principal mérite d'une session telle que celle dont vous aller lire le compte-rendu dans les pages suivantes, que de faire se rencontrer des personnes d'horizons différents leur permettant ainsi de s'enrichir mutuellement. Elle a permis la diffusion d'un certain nombre de résultats scientifiques ou d'observations de terrain, mettant ainsi dans le "domaine public" des informations qui ont souvent tendance à rester dans un cercle d'initiés. Elle a aussi montré tout le chemin qu'il reste à parcourir.

André Mallet
Chargé d'études à la Mission Technique
de l'Équipement du Secrétariat d'État
de la Jeunesse et des Sports.